

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Rappel

Situation au 30/09/2018

Nombre de parts émises 38 112
Collecte du trimestre 0 €
Capital social 30 489 600 €
Capitalisation* 38 112 000 €
*Sur la base du dernier prix d'émission des parts.

NOMBRE D'ASSOCIÉS

Au 1 ^{er} juillet 2018 :	1	218
Au 30 septembre 2018 :	1	218

VALEUR DE RÉALISATION

778 € / PART selon expertises au 31/12/2017.

VALEUR IFI 2018

655 € /PART

RÉGIME FISCAL

Les associés bénéficient d'une réduction d'impôt dans le cadre de la loi Malraux conformément aux dispositions de l'article 199 tervicies du code général des impôts modifié par la loi de finances pour 2009. Elle représente environ 18% du montant de leur souscription, soit :

180 €* /PART *environ.

PIERRE INVESTISSEMENT 8

BULLETIN D'INFORMATION - N°21

3èME TRIMESTRE 2018

11/10/2018 AU 31/12/2018 AU 31/12/2018

ÉDITORIAL



Lors des assemblées générales annuelles à caractère mixte de l'été 2018, les résolutions présentées par la Société de gestion dans son rapport annuel de l'exercice 2017, ont été adoptées par la majorité des associés présents ou représentés ou ayant voté par correspondance.

Au-delà de l'approbation des comptes 2017, une résolution importante a été adoptée qui va permettre d'instaurer à compter de l'année prochaine la convocation et le vote électronique. La mise en œuvre de ce système simplifie la gestion des assemblées générales et donnera aux associés la faculté de voter de manière dématérialisée.

La Société de gestion

PATRIMOINE IMMOBILIER

TOTAL		7 024	
Colmar	4, rue Turenne	231	Travaux en cours
Besançon	22, rue de la Préfecture	1 220	Travaux en cours
Bordeaux	14, cours d'Alsace Lorraine	361	un local commercial vacant
Chartres	2, rue des Lisses/ rue Sainte Thérèse	432	Immeuble intégralement loué
Chartres	13/19, rue des Lisses	355	Immeuble intégralement loué
Lille	104, rue Royale	545	Immeuble intégralement loué
Dijon	45 et 47, rue Berlier	708	Immeuble intégralement loué
Rouen	58, rue Jeanne d'Arc	584	un local commercial vacant
Poitiers	10, rue Arthur Ranc	541	un logement vacant
Bordeaux	58, rue des Faures	398	Immeuble intégralement loué
Lille	118, rue Royale	381	Immeuble intégralement loué
Blois	17, rue du Sermon	1268	7 logements vacants
Villes	Adresses	Surfaces Totales (m²)	Situation au 30/09/2018

TAUX D'OCCUPATION PHYSIQUE ET FINANCIER

TOP

93,34%



93,63%

Taux d'occupation physique : Ce taux reflète la situation d'occupation en fin de trimestre. Il est déterminé par la division de la surface cumulée des locaux occupés le dernier jour de la période par la surface cumulée des locaux détenus en exploitation par la SCPI.

Taux d'occupation financier: Ce taux prend en compte les flux effectivement appelés au titre du trimestre civil écoulé. Il s'agit des loyers, indemnités d'occupation ainsi que des indemnités compensatrices de loyers portant sur les seuls immeubles livrés (à l'exclusion des revenus «non récurrents»), et appelés au titre de la période et divisés par le montant des loyers théoriques.

TRAVAUX

BESANÇON: 22 Rue de la Préfecture: Les opérations préalables à la réception ont eu lieu au mois de septembre. La livraison aura lieu mi-octobre.

COLMAR: 4 rue de Turenne : L'appel d'offre est en cours de finalisation.

MOUVEMENTS LOCATIFS SUR LE TRIMESTRE

RELOCATIONS:

Ville	Nombre de baux signés	Surfaces louées (en m²)
BLOIS	5	330,94
BORDEAUX	2	74,69
LILLE	2	96,73
ROUEN	2	60,95
DIJON	2	106,96
TOTAL	13	670,27

MARCHÉ SECONDAIRE DES PARTS / CONDITIONS DE CESSION DES PARTS

La cession de parts peut s'effectuer soit directement par le porteur de parts (cession de gré à gré), soit par l'intermédiaire de la Société de gestion (article L.214-93 du code monétaire et financier).

Cession de gré à gré :

Si la cession de parts est réalisée de gré à gré, la Société de gestion perçoit à titre de frais de dossier, un forfait de 600€ TTI. Ce montant sera indexé le 1er janvier de chaque année, et pour la première fois le 1er janvier 2016, sur la variation au cours des douze derniers mois qui précèdent, de l'indice général INSEE du coût des services (indice 4009 E des prix à la consommation).

Cession par l'intermédiaire de la Société de gestion :

Si la cession est réalisée par l'intermédiaire de la Société de gestion (par confrontation des ordres d'achat et de vente, en application des dispositions de l'article L.214-93

du code monétaire et financier), la Société de gestion perçoit une commission calculée comme suit : 4,80% TTI du montant revenant au cédant et jusqu'à la 5ème année de détention; 2,40% TTI du montant revenant au cédant de la 5ème année de détention à la 10ème; 1,20% TTI du montant revenant au cédant de la 5ème année de détention à la 10ème année.

Cette commission est à la charge du vendeur, du donateur ou de leurs ayants droit. Conformément à l'article L.214-93

du code monétaire et financier, il est tenu au siège de la société et à la disposition des associés et des tiers un registre où sont recensés

les offres de cession de parts ainsi que les demandes d'acquisition portées à la connaissance de la société. Le prix d'exécution est établi le dernier jour ouvré du trimestre à 12 heures. Pour participer à la confrontation trimestrielle, les ordres doivent être inscrits sur le registre au plus tard deux jours avant la fixation du prix d'exécution à 18500.

La Société de gestion ne garantit pas la cession des parts.

Marché secondaire :

Aucun mouvement.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les performances locatives passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les acomptes peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

L'assemblée générale du 18 juillet 2018 a approuvé le changement de fréquence du versement du dividende. Désormais, les dividendes seront versés une fois par an après approbation des comptes en assemblée générale.

Le 1er dividende a été versé fin juillet 2018 à hauteur de 4 € par part.

Pour tout changement d'adresse ou de coordonnées bancaires : contact@inter-gestion.com



RAPPEL SUR LES MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Prix de la part :	1 000 €
Nominal:	800 €
Prime d'émission :	200 €
Minimum:	10 parts
Maximum:	67 parts
Commission de souscription :	14% TTI

En tant que souscripteur potentiel, avant toute souscription, vous devez impérativement prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du dernier bulletin trimestriel ainsi que du dernier rapport annuel, disponible sur internet (www.inter-gestion.com) ou sur demande (InterGestion, 2 Rue de la Paix - 75002 Paris - Agrément AMF n°GP 12000008 du 29 Février 2012). La notice légale a été publiée au BALO du 07 juillet 2013 et a obtenu le Visa n°13-37 de l'AMF en date du 20 décembre 2013.